

Ministère des Soins de longue duréeDivision des opérations relatives aux soins de longue durée
Direction de l'inspection des foyers de soins de longue durée**District de Hamilton**119, rue King Ouest, 11^e étage
Hamilton ON L8P 4Y7
Téléphone : 800 461-7137**Rapport public****Date d'émission du rapport :** 7 avril 2025**Numéro d'inspection :** 2025-1095-0002**Type d'inspection :**

Incident critique

Suivi

Titulaire de permis : Baywoods Place Operating Inc.**Foyer de soins de longue durée et ville :** BayWoods Place, Hamilton**RÉSUMÉ D'INSPECTION**

L'inspection a eu lieu sur place aux dates suivantes : les 3, 4 et 7 avril 2025.

L'inspection concernait :

- Demande n° 00134611 – Incident critique (IC) lié à la prévention et au contrôle des infections.
- Demande n° 00138449 – Suivi lié au droit à un foyer sûr et sécuritaire.
- Demande n° 00138450 – Suivi lié à la prévention des mauvais traitements et de la négligence.
- Demande n° 00138451 – Suivi lié à la prévention des mauvais traitements et de la négligence.
- Demande n° 00138452 – Suivi lié aux rapports et aux plaintes.
- Demande n° 00138909 – IC lié à la prévention des mauvais traitements et de la négligence.

Ordres de conformité délivrés antérieurement

L'inspection a établi la conformité aux ordres de conformité suivants délivrés antérieurement :

Ministère des Soins de longue durée

Division des opérations relatives aux soins de longue durée
Direction de l'inspection des foyers de soins de longue durée

District de Hamilton

119, rue King Ouest, 11^e étage
Hamilton ON L8P 4Y7
Téléphone : 800 461-7137

Ordre n° 004 de l'inspection n° 2025-1095-0001 en vertu de l'article 13 du Règl. de l'Ont. 246/22

Ordre n° 002 de l'inspection n° 2025-1095-0001 en vertu du paragraphe 25 (1) de la *LRSLD* (2021)

Ordre n° 001 de l'inspection n° 2025-1095-0001 en vertu du paragraphe 24 (1) de la *LRSLD* (2021)

Ordre n° 003 de l'inspection n° 2025-1095-0001 en vertu de la disposition 2 du paragraphe 28 (1) de la *LRSLD* (2021)

Les **protocoles d'inspection** suivants ont été utilisés pendant cette inspection :

Prévention et contrôle des infections

Foyer sûr et sécuritaire

Prévention des mauvais traitements et de la négligence

Rapports et plaintes

RÉSULTATS DE L'INSPECTION

Au cours de cette inspection, l'inspectrice ou l'inspecteur ou les inspectrices ou inspecteurs ont fait des observations pertinentes, examiné des dossiers et effectué des entretiens, le cas échéant. Aucun problème de conformité n'a été constaté.